



GRILLE DES COTISATIONS

1^{ÈRE} ANNÉE

TARIF

Pour toute adhésion enregistrée entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre, le montant de la cotisation pour l'année en cours est de :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Montant à régler TTC	288 €	264 €	240 €	216 €	192 €	168 €	144 €	120 €	96 €
Montant à régler HT	240 €	220 €	200 €	180 €	160 €	140 €	120 €	100 €	80 €

Pour toute adhésion enregistrée entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre, le montant de la cotisation à **EDC PRO** s'élève à la somme de 288 € TTC (240 € HT) et couvre une période de 15 mois maximum allant de la prise d'effet de l'adhésion au 31 décembre de l'année suivante.

OFFRE « DÉCOUVERTE »

Dans le cadre de son partenariat, **EDC PRO** fait découvrir à ses adhérents les services de l'association d'**EDC** en offrant sa 1^{ère} cotisation.

Cette offre est valable :

- jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour toute adhésion enregistrée entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre.
- jusqu'au 31 décembre de l'année suivante pour toute adhésion enregistrée entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre.

Association **EDC PRO**
55 avenue Louis Breguet
31400 Toulouse

05 67 777 831

contact@edcpro.fr
www.edcpro.fr